

cerfa	Contrat d'appr	entissag] Avenant	50 Mr. 111	-1 et suivants du cod ontractuel de l'app		Сепа ГА13	
L'EMPLOYEUR		Петр	loyeur privé		employeur « p	public »*	
Nom et prénom ou dénom			N°SIRET C	le l'établissement d'	exécution du contrat		
Adresse de l'établissemer	t d'exécution du contrat:		Type d'en	ployeur :	1		
N° / Voie 80, boulevard Jea	ın Jaurès		Employeur	spécifique :			
Complément	* *			vité de l'entreprise (l	NAF): 84111Z		
Code postal 9 2 1 1 2 Cor	omuno : CLICHY CEDEX			larié de l'entreprise	managed for display be seen that the content of the		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					e: Code IDCC de la	oonvention III	
Téléphone :	Télécopie :	E	Convention	collective applicable	e: Code iDCC de la	Convention	
Courriel :					-		
*Pour les employeurs du se	cteur public, adhésion de l'a				e:[
		L'AF	PRENTI(E	:)			
Nom de naissance et prén	om:		Date de na	issance: 18/10/19	92 Sexe	: XM F	
NDIAYE Babacar			Départeme	nt de naissance : 0	9 9		
Adresse : N°/ Voie 6, avenu	ue de la République		Commune	de naissance : SE	ENEGAL	7.	
Code postal 9 3 8 0 0 Con			Nationalité	: 3 Etranger hors UE	Régim	ne social	
	indie El INAL GOR GENTE						
Téléphone 07 53 10 86 19 Courriel babacar.ndiaye@etu.univ-amu.fr			Déclare bénéficier de la reconnaissance travailleur handicapé : oui one Situation avant ce contrat 3 Etudiant				
					Dernière class	e / année suivie	
Représentant légal (renseign		nancipe)		is du dernier diplôme	Particular Control of the Control of	se / anniee suivie	
Nom de naissance et prénor Adresse : N°/ Voie	Π.		militule prec	as du defiller diplome	e ou litte prepare .		
TO A CONTROL OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY.	nmune		Dinlôme ou	titre le plus élevé ob	tonu · l'		
Code postalCon			APPRENT		toria . Emmal	an realist the transfer of	
Nom de naissance et prén Nom de naissance et prén	om du maître d'apprentiss	sage n°2 :	Date de nai		a to residence control		
★ L'employeur atteste	e sur l'honneur que le maî	tre d'apprei	ntissage répo	nd à l'ensemble de	s critères d'éligibilit	é à cette fonction.	
		LEC	ONTRAT	NO. 27.72			
Type de contrat ou d'avenan	t:		Type de dé	rogation rense	eigner si une dérogation a été	demandée pour ce contrat	
Numéro du contrat précéden		orte l'avenan		MANUAL PROPERTY AND ADDRESS OF THE PARTY OF	eigner si ce contrat a eu lieu d	lans la même entreprise)	
Date d'embauche :	Date de début d'			Si av	enant, date d'effet :		
Date de fin du contrat ou de	la période d'apprentissage :	i	Du	rée hebdomadaire du	ı travail : heure	es minutes	
Travail sur machines dang	ereuses ou exposition à d	les risques	particuliers :	oui non		17.7 med 111 minut	
Rémunération 2 / 3 /	0 12/0/10			*Indiquer SMIC o	u SMC (salaire minii	num conventionnel	
1 ^{ère} année, du 03/09/0	1 au (5/00/19:61	_% du _δ ¹	71C; du	au	:	% du *	
2 ^{eme} année, du C	au J : 1	% du	, ; du	au	:	% du *	
3 ^{ème} année, du	au :	_ % du	; du	au	·	% du * % du *	
4 ^{ème} année, du	au :	% du	; du	au	,	70 QU	
Salaire brut mensuel à l' Avantages en nature : Nourri		r Log	ement:	A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O	Prime de panier :	, in the second of the second	
Service a service		LA FO	RMATION		TI STATE OF THE ST	e de la companyon de la compan	
Etablissement de formation CFA SUP 2000	esponsable :			titre visé par l'appre is : M2 Informatique	enti : 11 Master pro/l	DESS/Grde école	
N° UAI de l'établissement : Adresse : Moulin de la Chaus	bears, see that he are a limb common to			lôme: 135326 n de la formation:	5 3 M		
Complément : Place Jean Jai	ırès	10	1 ^{ère} année,	du	au 🤄 :	heures	
Code postal : 9 4 4 1 0 Co	mmune: saint maurice		2 ^{ème} année,	du 10/09/2018	au 09/09/2019 :	4 5 0 heures	
Visa de l'établissement de fo		du directeur)	3 ^{ème} année,	du	au :	heures	
			4 ^{ème} année,	du	au :	heures	
			Inspection p	édagogique compéte	ente: 1 éducation nat	ionale	
N		<u> </u>	Date d'inscr	iption de l'apprenti :	10/09/2018	41	
x L'employeur atteste	disposer de l'ensemble d	les pièces i	ustificatives i	écessaires à l'enre	gistrement du contr	at.	
Pour FaiMaire et par de	legation		± ≨		P.	62	
Signafure de l'empl	ovens Signatur	e de l'appre			sentant légal de l'ap		
Pour faitheire et par de Signature de l'empl Ressources et Signature de l'empl	POITS) 114	5871	econ - Most en connective en los Angles et al Estado estado en la estado en la estado en la estado en la estad		•	
William IZ		-WA-					
CO SABEN III.	CADRE RESERVE	A L'ORG	ANISME D)'ENREGISTRE	MEN7		
Nom de l'organisme	541K						
derundent House, and the second				l'organisme : N° Voi		-	
N° de gestion interne :	*		Code posta	all the contract of the filter of the contract	nmune :	199	
Date de réception du dossier			Date de la	décision : I_I_II_III_			
N° d'enregistrement : I_I_I_I	1111111111		Numéro d'a	venant: [] [] []			

Pour remplir le contrat reportez-vous à la notice FA 14 ou effectuez votre démarche en ligne sur le portail de l'alternance : www.alternance.emploi.gouv.fr

Rolls, Sich he 41 - ensta et speg Joseph Aller, Sich andred ed Sessociater et Sonsorie

FROM BY ADAMCZYK



CONVENTION DE PARTICIPATION RELATIVE À L'APPRENTISSAGE N° 20180725-6951-1-1 pour une période de 1 an(s)

Entre l'organisme gestionnaire du CFA SUP 2000 ci-après désigné : AFUNA (Association pour la Formation Universitaire en Alternance) sise au Moulin de la Chaussée - Place Jean-Jaurès - 94410 SAINT-MAURICE Code UAI du CFA SUP 2000 : 0941939 X

SIRET du CFA SUP 2000 : 387 679 111 000 22

et l'entreprise désignée ci-dessous : COMMUNE DE CLICHY LA GARENNE 80 boulevard Jean Jaurès 92112 CLICHY CEDEX

Il est convenu ce qui suit :

L'AFUNA, organisme gestionnaire du CFA SUP 2000, est géré en partenariat avec des universités, des entreprises et des branches professionnelles. La convention de participation définit les règles de fonctionnement du CFA SUP 2000.

Article 1 - Engagement d'accueil de jeunes dans le cadre de contrats d'apprentissage

L'entreprise **COMMUNE DE CLICHY LA GARENNE** s'engage à confier la formation de l'apprenti·e **NDIAYE Babacar** au CFA SUP 2000, pour la préparation du diplôme : **M2 Informatique**.

L'employeur s'engage à respecter la réglementation sur l'accueil de l'apprentie.

Article 2 - Engagement de formation

L'organisme gestionnaire du CFA SUP 2000 s'engage, au nom de celui-ci, à réaliser les actions de formation suivant les modalités qui font l'objet des fiches de présentation des cycles de formation.

L'entreprise et l'organisme gestionnaire conviennent d'en assurer le suivi.



Article 3 - Coordination du suivi de l'apprentie avec le maître d'apprentissage

Les maîtres d'apprentissage s'engagent à participer aux réunions pédagogiques organisées par le CFA SUP 2000.

En application de l'article R 6233-58 du Code du Travail, dans les deux mois suivant la conclusion du contrat d'apprentissage, un entretien est organisé entre le maître d'apprentissage, le tuteur et l'apprentie. L'objectif lié à ce premier entretien est de procéder à une première évaluation du déroulement de la formation. Cet entretien est formalisé par un compte-rendu.

Article 4 - Engagement financier envers le CFA SUP 2000

Les coûts de formation par apprenti et pour chaque diplôme sont publiés par la Préfecture de la Région lle-de-France au plus tard le 31 décembre de chaque année (site : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Demarches-administratives/Taxe-d-apprentissage) ou sur notre site internet : http://www.cfasup2000.fr/pages/definition-et-procedures.html).

Pour cette formation, le coût annuel qui sera publié par la préfecture de la Région llede-France au 31 décembre 2017 est de 6074.0 €.

Le CFA SUP 2000 est subventionné pour partie par le Conseil Régional d'Ile-de-France et tout versement inférieur à 3600.0 € met en difficulté la formation.

L'employeur s'engage à contribuer à hauteur de 3600.0 € par année de formation.

Vous pouvez ainsi effectuer un versement direct auprès du CFA SUP 2000 soit par chèque libellé à l'ordre de l'AFUNA, soit par virement bancaire (BIC/SWIFT: BREDFRPPXXX, IBAN: FR76 1010 7002 3300 9203 3173 640) en précisant nos références (20180725-6951-1-1).

<u>Article 5</u> - Attribution de juridiction

Tout différend né de l'interprétation et/ou de l'exécution de la présente convention de participation, donnera lieu à une tentative de règlement amiable entre les deux parties. A défaut d'accord amiable, le litige sera porté par la partie la plus diligente devant la juridiction judiciaire compétente.



Contact signataire	de la convention :	
○ Madame	• Monsieur	
Nom du signataire :		
Prénom du signataire	9	
Fonction:		
Téléphone :		
E-mail :		

Article 7 - Durée de la convention

Cette convention est signée pour une durée d'un an, si la durée de la formation est supérieure à un an, le CFA SUP 2000 vous enverra un avenant chaque année avec le coût préfet mis à jour.

Fait à Saint-Maurice, le 02/08/2018

Pour COMMUNE DE CLICHY LA GARENNE Cachet de l'entreprise et signature Nom et Prénom du signataire : Virginie ATCHRIMI Pour La Directrice du CFA SUP 2000 Laurence BANCEL-CHARENSOL

Pour le Maire et par délégation Le Directeur Général Adjoint Ressources et Supports

assources et Supports

AFUNA - CFA SUP 2000

Le Moulin de la Chaussée Place Jean-Jaurès 94410 SAINT-MAURICE

a na sino non te encal of non i na la compania de la compania del compania de la compania del compania de la compania del compania de la compania del compania de